

Réf: Dossier 374438

Avis de constitution

SOCIETE « SION SOLAIRE » en abrégé « SS »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY RIVIERA  
PALMERAIE SIPIM 4, Lot ND, Ilot 00

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 04/01/2025 , et enregistrés le 13/01/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SION SOLAIRE » en abrégé « SS »

Objet : Conception de systèmes intelligents, Etude et Conseil, Dimensionnement et installation de système solaire, Autre énergie verte, Commerce, prestations de divers services, Import-export.

Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY RIVIERA  
PALMERAIE SIPIM 4, Lot ND, Ilot 00

Dirigeant(s) M TRAORE ALAIN KASSOUM (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-00891 du 29/01/2025 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°05851/GTCA/RC/2025 du 29/01/2025

